

SAFETY DATA SHEET

Product Name: Munger Horticultural Vinegar Plus

1. IDENTIFICATION

Product name:	Munger Horticultural Vinegar Plus
Chemical name of active ingredient(s):	Acetic Acid (Vinegar)
Registration No.:	PCP Registration No.: 29405
Recommended Use:	Herbicide
Manufacturer/Registrant:	Munger Lawnscape Distribution 4231 Concession 4, RR # 4 Harrow, ON N0R 1G0 Phone: 519-738-2571
For fire, spill, and/or leak emergencies:	Contact CANUTEC Phone (613) 996-6666
For medical emergencies and health and safety inquiries:	Contact CANUTEC Phone (613) 996-6666

2. HAZARDS IDENTIFICATIONS

Hazard Classifications:

Skin irritation: Category 2
Eye irritation: Category 1

Signal Word: DANGER

Pictogram:



Hazard Statements:

- Cause skin irritation.
- Cause serious eye damage

Precautionary Statements:

- Wash hand and face thoroughly after handling. Wear protective gloves. If on skin: wash with plenty of water. If skin irritation occurs: get medical advice. Take off contaminated clothing and wash it before reuse.
- Wear eye protection and face protection. If in eyes: Rinse cautiously with water for several minutes. Remove contact lenses, if present and easy to do. Continue rinsing. Immediately call a poison center.

Storage and Disposal: See Section 7 and 13.

Other Hazards: See Section 11 and 12.

3. COMPOSITION/INFORMATION ON INGREDIENTS

COMMON NAME	CAS NO.	% BY WEIGHT
Acetic Acid	64-19-7	20

NA=not available

4. FIRST AID MEASURES

FIRST AID:

If swallowed: Call a poison control centre or doctor immediately for treatment advice. Have person sip a glass of water if able to swallow. Do not induce vomiting unless told to do so by a poison control centre or

SAFETY DATA SHEET

Product Name: Munger Horticultural Vinegar Plus

doctor. Do not give anything by mouth to an unconscious person.

If on skin or clothing: Take off contaminated clothing. Rinse skin immediately with plenty of water for 15-20 minutes. Call a poison control centre or doctor for treatment advice.

If inhaled: Move person to fresh air. If person is not breathing, call 911 or an ambulance, then give artificial respiration, preferably by mouth-to-mouth, if possible. Call a poison control centre or doctor for further treatment advice.

If in eyes: Hold eye open and rinse slowly and gently with water for 15-20 minutes. Remove contact lenses, if present, after the first 5 minutes, then continue rinsing eye. Call a poison control centre or doctor for treatment advice.

Take the container label or product name and Pest Control Product Registration Number with you when seeking medical attention.

TOXICOLOGICAL INFORMATION

Treat symptomatically.

5. FIRE FIGHTING MEASURES

FLASH POINT: No flash when 10% vinegar sample test in tag closed cup tester.

FLAMMABLE LIMITS:

LFL/UFL: Not applicable

EXTINGUISHING MEDIA: Dry chemical, carbon dioxide or water spray.

UNUSUAL FIRE AND EXPLOSION HAZARDS: No data available.

FIRE-FIGHTING PROCEDURES: Wear self-contained breathing apparatus for firefighting if necessary.

6. ACCIDENTAL RELEASE MEASURES

ACTION TO TAKE FOR SPILLS/LEAKS: If vinegar is spill, water may be used to dilute. Dispose of waster material in accordance with local, provincial/state and federal requirements.

7. HANDLING AND STORAGE

PRECAUTIONS TO BE TAKEN IN HANDLING: Avoid contact with eyes and inhaled. Where contact with this material is likely, eye protection is recommended.

PRECAUTIONS TO BE TAKEN IN STORAGE: To prevent contamination store this product way from food or feed. Keep from freezing. Store in original container out of reach of children.

STORAGE TEMPERATURE (MIN/MAX): Normal ambient temperatures.

8. EXPOSURE CONTROLS/PERSONAL PROTECTION

THE FOLLOWING RECOMMENDATIONS FOR EXPOSURE CONTROLS/PERSONAL PROTECTION ARE INTENDED FOR THE MANUFACTURE, FORMULATION, PACKAGING AND USE OF THIS PRODUCT.

FOR COMMERCIAL APPLICATIONS AND/OR ON-FARM APPLICATIONS CONSULT THE PRODUCT LABEL.

EYE PROTECTION: Wear safety goggles or full-face shield.

SKIN PROTECTION: Rubber gloves, long sleeve shirt, rubber boots and slacks.

VENTILATION: General ventilation.

EXPOSURE GUIDELINES: Refer to Section 2.

ENGINEERING CONTROLS: Minimize airborne concentrations. Avoid spraying on windy days. Avoid inhaling vapour or spray mist.

SAFETY DATA SHEET

Product Name: Munger Horticultural Vinegar Plus

EXPOSURE LIMITS:

COMMON NAME	CAS NO.	%	OSHA PEL	ACGIH TLV	OTHER
Acetic Acid	64-19-7	20	10 ppm (25 mg/m ³)	10 ppm (25 mg/m ³) (8 hours)	15ppm (37mg/m ³) (STEL, 15mins.) 50ppm (125 mg/m ³) (IDHL, > 30mins.)

9. PHYSICAL AND CHEMICAL PROPERTIES

APPEARANCE: Clear and colourless liquid
ODOR: Vinegar
FLASH POINT: Not available
pH: Not available
DENSITY: Not available
WATER SOLUBILITY: Not available
VAPOR PRESSURE: Not available
BOILING POINT: Not available
FREEZING POINT: Not available
OCTANOL/WATER PARTITION COEFFICIENT: Not available
FLAMMABILITY (solid, gas): Not available
VISCOSITY: Not available
EXPLOSIVE: Not available

10. STABILITY AND REACTIVITY

STABILITY: Stable under normal use and storage conditions.
INSTABILITY CONDITIONS AND MATERIALS TO AVOID: Strong oxidizing agents, strong bases. Avoid application to reactive metals such as aluminum, tin, iron, or items such as fencing or lawn furniture in order to prevent staining, mottling, or otherwise interfering with finished metal surfaces.
HAZARDOUS POLYMERIZATION: Will not occur.
HAZARDOUS DECOMPOSITION PRODUCTS: None known.

11. TOXICOLOGICAL INFORMATION

ACUTE TOXICITY/IRRITATION STUDIES

Acute Oral LD50 (Rat): >5,000 mg/kg
Acute Dermal LD50 (Rat): >5,000 mg/kg
Acute Inhalation LC50 (Rat): Prolonged inhalation of product vapors may cause respiratory tract irritation
Eye Irritation (Rabbit): Eye irritant
Dermal Irritation (Rabbit): Skin irritant
Dermal Sensitization (Guinea Pig): Not a skin sensitizer

Aspiration Hazard: No data available

Toxicological Information:

Chronic/Subchronic Toxicity: No data available.

Reproductive/Developmental Effects: No data available

Mutagenicity: No data available

Specific Target Organ Systemic Toxicity (Repeated Exposure): No data available.

Carcinogenicity: Not available

Carcinogenicity Assessment:

ACGIH: None

SAFETY DATA SHEET

Product Name: Munger Horticultural Vinegar Plus

NTP : None
IARC : None
OSHA : None

12. ECOLOGICAL INFORMATION

ENVIRONMENTAL HAZARDS: This product may be toxic to aquatic organisms. Do not apply or allow runoff to reach lakes, streams and ponds. Do not contaminate water by cleaning of equipment or disposal of wastes.

AQUATIC TOXICITY:

Rainbow Trout LC₅₀ (96-h) (semi-static): > 1,000 mg/L

Daphnia magna (48-h) EC₅₀: > 300.82 mg/L

AVIAN TOXICITY: No data available

ENVIRONMENTAL FATE: No data available

13. DISPOSAL CONSIDERATIONS

END USERS MUST DISPOSE OF ANY UNUSED PRODUCT AS PER THE LABEL RECOMMENDATIONS.

PESTICIDE DISPOSAL: For information on disposal of unused, unwanted product, contact the manufacturer or the provincial regulatory agency. Contact the manufacturer and the provincial regulatory agency in case of a spill, and for clean-up of spills.

CONTAINER DISPOSAL: Dispose of product containers, waste containers, and residues according to label instructions and in accordance with provincial requirements.

If there is no container collection site in your area, dispose of the container in accordance with provincial requirements.

14. TRANSPORT INFORMATION

As required by Part 2 of the Transportation of Dangerous Goods Regulations, this product has been classified using the test method displayed for Class 8, Corrosives.”

In accordance with TDGR:

UN Number: UN2790

Shipping Name: ACETIC ACID SOLUTION

Class: Class 8

Packing Group: PG II

15. REGULATORY INFORMATION

CANADIAN REGULATIONS:

This product has been classified in accordance with the hazard criteria of the Controlled Products Regulations and the SDS contains all the information required by the WHMIS 2015.

Acetic acid (CAS # 64-19-7) is included on the Canadian Ingredient Disclosure List.

U.S. FEDERAL REGULATIONS:

REGULATIONS UNDER FIFRA: All pesticides are governed under FIFRA (Federal Insecticide, Fungicide, and Rodenticide Act). Therefore, the regulations presented below are pertinent only when handled outside of the normal use and applications of pesticides. This includes waste streams resulting from manufacturing/formulation facilities, spills or misuse of products, and storage of large quantities of products containing hazardous or extremely hazardous substances.

SARA TITLE III CLASSIFICATION:

Section 302: Not applicable.

Section 311/312: Acute health hazard (immediate)

SAFETY DATA SHEET

Product Name: Munger Horticultural Vinegar Plus

Section 313: Not applicable.

CA PROPOSITION 65: Not applicable.

CERCLA RQ: Acetic acid RQ = 5000 lbs.

RCRA CLASSIFICATION: Under RCRA, it is the responsibility of the product user to determine at the time of disposal, whether a material containing the product or derived from the product should be classified as a hazardous waste.

TSCA STATUS: The ingredients of this product are listed on the TSCA inventory or are exempt

16. OTHER INFORMATION

NFPA HAZARD RATINGS	NFPA	
HEALTH:	1	0 MINIMAL
FLAMMABILITY:	0	1 SLIGHT
REACTIVITY:	0	2 MODERATE
		3 HIGH
		4 SEVERE

SDS DATE: January 1/2021. Revised for WHMIS 2015 GHS requirements.

The information herein is given in good faith, but no warrant, express or implied, is made. The preparer assumes no legal responsibility for use or reliance on these data.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Nom du produit : Munger Vinaigre horticoles de qualité technique

1. IDENTIFICATION

Nom du produit :	Munger Vinaigre horticoles de qualité technique
Nom chimique de la matière active :	Acide acétique (vinaigre)
N° d'homologation :	N° d'homologation LPA : 29405
Usage recommandé :	Herbicide
Fabricant/titulaire d'homologation :	Munger Lawnscape Distribution 4231, 4 ^e Concession, RR #4 Harrow (ON) N0R 1G0 Téléphone : 519-738-2571
En cas d'urgence impliquant un incendie, un déversement ou une fuite :	Appeler CANUTEC au 613-996-6666
Pour les urgences médicales et des questions sur la santé et la sécurité :	Appeler CANUTEC au 613-996-6666

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classement des risques :

Irritation de la peau : Catégorie 2

Irritation des yeux : Catégorie 1

Mot indicateur : DANGER

Pictogramme :



Phrases de risque :

- Provoque une irritation cutanée
- Provoque des lésions oculaires graves

Conseils de prudence :

- Se laver à fond les mains et le visage après avoir manipulé le produit. Porter des gants de protection. Contact avec la peau : Laver la peau à grande eau. En cas d'irritation cutanée : consulter un médecin. Enlever tous les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser.
- Porter une protection des yeux et du visage. Contact avec les yeux : Rincer soigneusement avec de l'eau pendant plusieurs minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes s'il est facile de le faire. Continuer de rincer. Appeler immédiatement un centre antipoison.

Stockage et élimination : Voir les sections 7 et 13.

Autres dangers : Voir les sections 11 et 12.

3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

NOM COURANT	N° CAS	% EN POIDS
Acide acétique	64-19-7	20

ND=Non disponible

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Nom du produit : Munger Vinaigre horticole de qualité technique

4. PREMIERS SOINS

PREMIERS SOINS :

INGESTION : Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

CONTACT AVEC LA PEAU ET LES VÊTEMENTS : Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

INHALATION : Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

CONTACT AVEC LES YEUX : Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Apporter l'étiquette du contenant ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsque vous consultez un médecin.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Traiter selon les symptômes.

5. MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

POINT D'ÉCLAIR : Aucun éclair lorsqu'un échantillon de vinaigre à 10 % est testé dans un appareil à vase clos Tag.

LIMITES D'INFLAMMABILITÉ :

LII/LSI : Sans objet

MOYENS D'EXTINCTION : Un agent chimique sec, du dioxyde de carbone ou de l'eau pulvérisée

RISQUES INHABITUELS D'INCENDIE ET D'EXPLOSION : Aucune donnée disponible

TECHNIQUES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE : Porter un appareil respiratoire autonome pour maîtriser l'incendie au besoin.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

MESURES À PRENDRE POUR LES DÉVERSEMENTS/FUITES : En cas de déversement du vinaigre, on peut utiliser de l'eau pour diluer la matière. Se départir des déchets conformément aux exigences locales, provinciales et fédérales.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

PRÉCAUTIONS À PRENDRE LORS DE LA MANIPULATION : Éviter tout contact avec les yeux et l'inhalation. Si le contact avec cette matière est probable, une protection des yeux est recommandée.

PRÉCAUTIONS À PRENDRE LORS DU STOCKAGE : Pour empêcher toute contamination, stocker ce produit à l'écart de la nourriture humaine ou animale. Craint le gel. Entreposer le produit dans le contenant d'origine hors de la portée des enfants.

TEMPÉRATURE D'ENTREPOSAGE (MIN/MAX) : Des températures ambiantes normales

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Nom du produit : Munger Vinaigre horticole de qualité technique

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

LES RECOMMANDATIONS SUIVANTES SUR LE CONTRÔLE DES EXPOSITIONS ET LA PROTECTION INDIVIDUELLE SONT PRÉVUES POUR LA FABRICATION, LA FORMULATION, L'EMBALLAGE ET L'UTILISATION DU PRODUIT.

POUR LES USAGES COMMERCIAUX ET AGRICOLES, CONSULTER L'ÉTIQUETTE DU PRODUIT.

PROTECTION DES YEUX : Porter des lunettes de sécurité ou un écran facial complet.

PROTECTION DE LA PEAU : Des gants en caoutchouc, une chemise à manches longues, des bottes en caoutchouc et un pantalon.

VENTILATION : Une ventilation générale

DIRECTIVES CONCERNANT L'EXPOSITION : Se reporter à la section 2.

CONTRÔLES TECHNIQUES : Minimiser les concentrations dans l'air. Éviter de traiter par temps venteux. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard de pulvérisation.

LIMITES D'EXPOSITION :

NOM COURANT	N° CAS	%	PEL DE L'OSHA	TLV DE L'ACGIH	AUTRE
Acide acétique	64-19-7	20	10 ppm (25 mg/m ³)	10 ppm (25 mg/m ³) (8 heures)	15 ppm (37 mg/m ³) (STEL, 15 min) 50 ppm (125 mg/m ³) (IDHL, > 30 min)

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

APPARENCE : Liquide limpide et incolore

ODEUR : Vinaigre

POINT D'ÉCLAIR : Non disponible

pH : Non disponible

DENSITÉ : Non disponible

SOLUBILITÉ DANS L'EAU : Non disponible

TENSION DE VAPEUR : Non disponible

POINT D'ÉBULLITION : Non disponible

POINT DE CONGÉLATION : Non disponible

COEFFICIENT DE PARTAGE OCTANOL/EAU : Non disponible

INFLAMMABILITÉ (solide, gaz) : Non disponible

VISCOSITÉ : Non disponible

EXPLOSIVITÉ : Non disponible

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

STABILITÉ : Stable dans des conditions normales d'utilisation et d'entreposage.

CONDITIONS D'INSTABILITÉ ET MATIÈRES À ÉVITER : Les oxydants puissants, les bases puissantes. Éviter d'appliquer ce produit sur des métaux réactifs tels que l'aluminium, l'étain, le fer, ou des articles tels qu'une clôture ou des meubles de jardin afin d'éviter la formation de taches, de marbrures ou de nuire autrement au fini des surfaces en métal.

POLYMÉRISATION DANGEREUSE : Ne se produira pas.

PRODUITS DE DÉCOMPOSITION DANGEREUX : Inconnus

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Nom du produit : Munger Vinaigre horticole de qualité technique

11. RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

ÉTUDES SUR L'IRRITATION/TOXICITÉ AIGUË

DL ₅₀ aiguë, voie orale (rat) :	> 5 000 mg/kg
DL ₅₀ aiguë, voie cutanée (rat) :	> 5 000 mg/kg
CL ₅₀ aiguë, inhalation (rat) :	L'inhalation prolongée des vapeurs du produit peut provoquer une irritation des voies respiratoires
Irritation oculaire (lapin) :	Irritant pour les yeux
Irritation cutanée (lapin) :	Irritant pour la peau
Sensibilisation cutanée (cobaye) :	N'est pas un sensibilisant cutané

Risque d'aspiration : Aucune donnée disponible

Renseignements toxicologiques :

Toxicité chronique/subaiguë : Aucune donnée disponible

Effets sur la reproduction/le développement : Aucune donnée disponible

Mutagénicité : Aucune donnée disponible

Toxicité systémique pour certains organes cibles (expositions répétées) : Aucune donnée disponible

Cancérogénicité : Non disponible

Évaluation de la cancérogénicité :

ACGIH : Aucune

NTP : Aucune

CIRC : Aucune

OSHA : Aucune

12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES

DANGERS ENVIRONNEMENTAUX : Ce produit pourrait être toxique pour les organismes aquatiques. Ne pas appliquer le produit ni laisser le ruissellement pénétrer dans les lacs, les cours d'eau et les étangs. Ne pas contaminer l'eau lors du nettoyage de l'équipement ou de l'élimination des déchets.

TOXICITÉ AQUATIQUE :

CL₅₀ Truite arc-en-ciel (96 h) (semi-statique) : > 1 000 mg/L

CE₅₀ Daphnia magna (48 h) : > 300,82 mg/L

TOXICITÉ POUR LES OISEAUX : Aucune donnée disponible

ÉVOLUTION DANS L'ENVIRONNEMENT : Aucune donnée disponible

13. DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

L'UTILISATEUR FINAL DOIT SE DÉPARTIR DE TOUT PRODUIT INUTILISÉ CONFORMÉMENT AUX RECOMMANDATIONS FIGURANT SUR L'ÉTIQUETTE.

ÉLIMINATION DU PESTICIDE : Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

ÉLIMINATION DU CONTENANT : Éliminer les contenants de produit, les contenants de déchets et les résidus selon les instructions figurant sur l'étiquette et conformément à la réglementation provinciale.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Nom du produit : Munger Vinaigre horticole de qualité technique

14. INFORMATION RELATIVE AU TRANSPORT

Comme l'exige la partie 2 du Règlement sur le transport des marchandises dangereuses, ce produit a été classé selon la méthode d'essai affichée pour la classe 8, Matières corrosives.

Conformément au règlement sur le TMD :

Numéro UN : UN2790
Appellation réglementaire : ACIDE ACÉTIQUE EN SOLUTION
Classe : 8
Groupe d'emballage : II

15. INFORMATION SUR LA RÉGLEMENTATION

RÉGLEMENTATION CANADIENNE :

Ce produit a été classé conformément aux critères de danger énoncés dans le Règlement sur les produits contrôlés; la FDS contient tous les renseignements exigés par le SIMDUT 2015.

L'acide acétique (n° CAS 64-19-7) figure sur la Liste de divulgation des ingrédients canadienne.

RÉGLEMENTATIONS FÉDÉRALES DES ÉTATS-UNIS :

RÉGLEMENTATION EN VERTU DE LA FIFRA : Tous les pesticides sont réglementés par la FIFRA (Federal Insecticide, Fungicide, and Rodenticide Act). Ainsi, les règlements présentés ci-dessous ne s'appliquent que lorsque le produit est manipulé dans un contexte qui dépasse l'application et l'usage normal du pesticide, notamment : le flux de déchets venant des installations de fabrication ou de formulation, les déversements ou le mauvais usage des produits, et l'entreposage de quantités importantes de produits qui contiennent des substances dangereuses ou extrêmement dangereuses.

CLASSIFICATION SARA TITLE III :

Section 302 : Sans objet
Section 311/312 : Danger aigu (immédiat) pour la santé
Section 313 : Sans objet

PROPOSITION 65 DE L'ÉTAT DE LA CALIFORNIE : Sans objet

QUANTITÉ À DÉCLARER (RQ) EN VERTU DE LA CERCLA : Acide acétique RQ = 5 000 lb

CLASSIFICATION RCRA : En vertu de la RCRA, l'utilisateur du produit est tenu de déterminer, au moment de l'élimination, si une matière contenant le produit ou dérivée du produit doit être classée comme étant un déchet dangereux.

STATUT TSCA : Les ingrédients de ce produit sont inscrits à l'inventaire de la TSCA ou sont exemptés.

16. AUTRES INFORMATIONS

CLASSEMENT DES DANGERS NFPA	NFPA	
SANTÉ :	1	0 PEU ÉLEVÉ
INFLAMMABILITÉ :	0	1 LÉGER
RÉACTIVITÉ :	0	2 MODÉRÉ
		3 ÉLEVÉ
		4 GRAVE

DATE DE LA FDS : Janvier 1/2021. Révisée selon les exigences du SIMDUT 2015 SGH.

L'information contenue dans le présent document est présentée de bonne foi et jugée exacte, mais elle ne comporte aucune garantie, explicite ou implicite. Le préparateur n'assume aucune responsabilité légale relativement à l'utilisation ou à la fiabilité de ces données.